



Association Sportive du Golf de Domont-Montmorency

Procès-verbal du Comité Directeur du jeudi 15 juin 2017

Présents : Mr Philippe BLONDE, Président, Mmes Catherine GAUZERAN, Lorène COUSTON, Régine LORACH, Mrs Jean-René CATALAN, Alain CHAIZE, Christian De PAPE, et Jean-Pierre KARSENTY

Absent excusé : Richard TZAROUKIAN

Invité : Mr Thierry HUARD

* * * * *

Le Président Philippe BLONDE ouvre la réunion à 16 h 00 dans le petit salon situé derrière l'accueil.

Après avoir rappelé l'ordre du jour, le Secrétaire Général Jean-Pierre KARSENTY indique que les sujets ci-dessous seront évoqués et discutés entre les membres puis les décisions ou mises à l'étude prises, comme rédigées ci-après.

En préambule, Jean-Pierre KARSENTY fait part au Comité de la charge de travail plus importante que jamais de l'ensemble du personnel et qui n'a fait qu'augmenter depuis le début de l'année. La mise en place et le début d'utilisation, un peu laborieuse, des nouveaux outils ALBATROS pour la gestion de golf, la réalisation de nombreux dossiers « exceptionnels », étudiés à la demande du nouveau Comité, les difficiles conditions de travail de notre accueil/secrétariat qui restent à améliorer en sont principalement la cause. Des efforts d'organisation et des pistes d'optimisation seront recherchés dans les prochains mois pour essayer de revenir à une situation plus « normale ». Des entretiens annuels et la mise en place de fiches de postes pour le personnel seront notamment mises en place et réalisés d'ici la fin de cette année.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du jeudi 20 avril 2017

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité. Il est rappelé que ce procès-verbal a été diffusé à l'ensemble de nos membres via la rubrique « Documents administratifs » de l'ESPACE MEMBRES de notre site Web.

2. Point Cotisations – Nouveaux membres 2017 – Point financier et Trésorerie à fin mai 2017

Thierry HUARD fait le point sur ces différents sujets et indique que la tendance générale reste en droite ligne équivalente à celle de l'année dernière. 620 membres inscrits contre 615 en 2016 et 13 nouvelles inscriptions à fin mai. Seules les recettes des green-fees sont actuellement en légère baisse.

La trésorerie est meilleure que l'an dernier à la même époque, due à une bonne maîtrise des

dépenses.

3. Point sur les Commissions. Point sur la recherche de membres complémentaires pour la Commission Communication, Animations et Partenariat ; Organisation de cette commission et mise en place d'un circuit de remontée des infos. Rappel des futures soirées de 2017.

Les commissions se sont mises au travail. Le Comité souhaite élargir la composition de la Commission Communication, Animations et Partenariat ; il valide la candidature de Jacqueline Bismuth et recherche encore des candidats notamment pour développer la notion de partenariat. Les membres intéressés peuvent se manifester auprès de JP. KARSENTY. Hors réunion, JP. KARSENTY précise que Jean-Luc RANSANT a accepté de faire partie de cette commission pour s'occuper plus spécialement de la partie « Partenariat ». Aujourd'hui, les informations ont encore du mal à remonter. Il serait souhaitable de disposer de relais auprès des différentes catégories de membres (jeunes, dames, seniors...) pour mieux recevoir les informations les concernant. Lorène COUSTON est chargée d'approcher plusieurs personnes dans ce sens.

Il est rappelé que trois soirées sont actuellement prévues, le 22 septembre autour d'une animation golfique nocturne, le 30 septembre à la suite de la Madgame et le 18 novembre à l'arrivée du Beaujolais nouveau. Le Comité décide de les maintenir.

La date de la Fête du Club sera peut-être à revoir l'an prochain, celle de cette année au 24 juin paraissant peut-être un peu trop tardive.

4. Point sur les travaux en cours et à venir

Un grand tour d'horizon sur l'ensemble de nos travaux en cours ou prévus en 2017 est réalisé par les intéressés, Alain CHAIZE, Ch. DE PAPE, JP. KARSENTY et Th. HUARD, et donne lieu aux informations et décisions suivantes :

- ✓ Les travaux de terrassement et d'aménagement réalisés par l'entreprise GE Aménagements, notamment pour la nouvelle aire d'approche, sont en cours d'achèvement. Ils ont été tributaires ces dernières semaines du temps et ont causé quelques dégâts au parcours lors des orages exceptionnels au début du mois de juin ; les travaux de préparation des sols avant semis seront entrepris prochainement,
- ✓ Des cloches seront prochainement installées sur les trous 6 et 10,
- ✓ La clôture endommagée et dangereuse autour du terrain de football du Club Juniors a été déposée. La pose d'une nouvelle clôture/filet de protection est provisoirement différée en 2018 vu son coût important,
- ✓ Alain CHAIZE, après avoir étudié différentes solutions, présente une solution pour une réalisation en deux phases et sur deux années des travaux de renforcement du barrage du grand lac, après avoir rappelé que ces travaux restent notre priorité pour cette année ; ces travaux consisteraient :
 - la première année, au réaménagement et à l'augmentation de la capacité du petit lac qui serait utilisé provisoirement pour l'arrosage des greens et des départs à partir d'un nouvel emplacement de la station de pompage, qui sera déplacée,
 - la deuxième année, au réaménagement, au renforcement de la digue formant barrage avec une meilleure répartition de la capacité du grand lac
 - à l'aménagement des abords des deux lacs, dont une partie aura dû être déboisée pour permettre la réalisation des travaux, pour le mettre en valeur.

Cette solution aurait l'avantage de sécuriser l'arrosage de notre parcours, d'augmenter nos capacités de stockage à terme, de réduire les risques liés à la météo pendant les travaux et de

disposer d'une seconde station de pompage.

Le financement de ces travaux, estimé après la consultation des entreprises, à une enveloppe de 200 000 € TTC maximum, serait réalisé par un emprunt d'une durée de 20 ans qui sera, le moment venu, présenté pour obtenir l'accord de notre Assemblée Générale, les premiers travaux à engager sur 2017 pouvant être financés, provisoirement, sur nos fonds propres.

Il sera aussi nécessaire de se rapprocher de nos propriétaires pour faire inclure ces travaux dans le cadre du Plan Simple de Gestion de la forêt.

Le Comité donne son accord sur cette proposition et :

- charge Alain CHAIZE et JP. KARSENTY de mettre au point et de finaliser le contrat à passer avec les entreprises,
- autorise JP. KARSENTY à signer le contrat de travaux avec les entreprises.

Une visite de ce site pour mieux comprendre la nature des travaux sera organisée lors de la prochaine réunion d Comité, fin septembre,

- ✓ Concernant le parcours, le Comité décide de lancer dès maintenant une des priorités du rapport HALLETT, la réalisation de l'arrosage sur le fairway et le green du trou N°5 et les départs du 6, pour un montant de 35 000 € TTC, amortissable sur 10 ans ; les études et les travaux envisagés sur les trous 14-16 avec impact sur le green du 15 sont reportés et seront examinés dans le cadre du budget 2018,
- ✓ Travaux du vestiaire dames et des deux salons au RDC derrière l'accueil : plusieurs devis sont encore actuellement en cours de mise au point et il est rappelé qu'une enveloppe de 40 000 € amortissable sur 10 ans (soit 4 000 € en 2017) est prévue à ce titre en 2017 pour les travaux du vestiaires dames ; les travaux sur les deux salons pourraient être envisagés sur deux ans et réalisés sous couvert de l'EURL les Châtaigniers,
- ✓ La réalisation d'un terrain de pétanque sera envisagée en 2018 aux abords de la piscine.

5. Etat des lieux des équipements existants (bâtiments et matériels) : présentation de la réflexion en cours, de l'analyse et de la méthodologie envisagées

Alain CHAIZE, chargé de ce dossier, présente le travail qu'il a commencé de réaliser avec notre Directeur et notre Green-Keeper.

L'objectif est de faire un état des lieux de l'ensemble de nos matériels (bâtiments et terrain) pour mieux appréhender nos futurs besoins et pouvoir planifier, à moyen et long terme, les échéances de renouvellement de nos matériels, en liaison avec nos possibilités financières (existantes ou à rechercher).

Ce sujet sera de nouveau évoqué lors du prochain Comité.

Dans ce cadre, le remplacement d'un vétuste véhicule de service, en très mauvais état) est évoqué.

6. Mise à jour et approbation du Règlement/Organisation des compétitions

Le projet remis à jour et présenté par C. GAUZERAN est approuvé et fera l'objet d'un affichage et d'une intégration sur le site Web du Club.

7. Approbation du Règlement Intérieur

Après de nombreux échanges et réunions organisées par JP. KARSENTY, le projet diffusé aux membres est relu, discuté et amendé en séance.

Celui-ci a été réorganisé, les annexes supprimées et réintégrées dans le corps des textes.

Le Comité donne son accord de principe et validera par échange de courriels le projet définitif à finaliser en fonction des échanges en réunion.

Il sera ensuite intégré sur le site Web du Club et porté ainsi à la connaissance de l'ensemble des Membres.

Le formulaire « Protection des données personnelles », qui sera joint à l'appel des cotisations, est aussi validé par le Comité, après mise à jour. Il est à noter qu'une déclaration a été faite par notre golf auprès de la CNIL en mai 2017, conformément à la loi existante.

8. Lancement du projet de révision de nos Statuts

Le Comité valide le principe d'une révision de nos Statuts qui seront ensuite présentés pour être validés devant une Assemblée Générale à convoquer au cours du deuxième semestre 2017.

Des réunions de travail et/ou des échanges seront programmés rapidement avec les membres du Comité qui le souhaiteront pour définir les grands axes des modifications ou adaptations à réaliser, de manière à permettre à JP. KARSENTY de présenter devant le Comité du 25 septembre, un premier projet de rédaction.

9. Green-fees et nouvelles formules de jeux

Après échanges et discussions, les points suivants sont arrêtés :

- ✓ validation d'un nouveau tarif de green-fee « fin de journée » à partir de 16 heures,
- ✓ abandon de la solution envisagée de créer des carnets de green-fees avec réduction, celle-ci étant trop difficile à mettre en place,
- ✓ maintien des dispositions actuelles au niveau des réciprocités, sans limitation du nombre de green-fees par joueur dans un même golf (nous avons constaté quelques abus à ce sujet),
- ✓ refus d'adhérer à la formule proposée par Opus Golf (dite Tours Opérateurs) ayant nécessité de leur proposer des tarifs avec réductions
- ✓ un rappel sera fait prochainement à nos Membres au sujet de la formule « Jouer ailleurs » proposée par le GFGA (cf. ESPACE MEMBRES),
- ✓ validation des modalités permettant aux joueurs extérieurs de réserver en ligne un parcours à partir de notre seul site Web (réservations seulement deux jours à l'avance et fixation des créneaux horaires ouverts à ce public, selon les périodes),
- ✓ enfin le principe d'une révision des conditions du droit de tapis demandé dans le cadre de leçons dispensées par nos Pros à des joueurs extérieurs non membres est évoqué et donnera lieu à de nouvelles propositions, prochainement.

10. Projet école de golf 2017/2018 (tarifs, droits et devoirs, organisation)

Le projet 2017/2018 est en cours de finalisation par C. GAUZERAN et sera présenté prochainement.

11. Dossier Partenariat : réflexion sur un projet de grille tarifaire pour 2018

Le projet préparé par JP. KARSENTY a pour objectif de proposer à nos partenaires actuels et futurs, en complément de l'excellent dossier de Partenariat préparé par Th. HUARD, une grille tarifaire appropriée à leurs souhaits et demandes et de bien préciser les contre parties offertes par le Club.

Le Comité est conscient que la situation actuelle de notre golf nécessite de trouver dès aujourd'hui et pour les années à venir d'autres sources de recettes lui permettant de mieux réaliser ses projets.

Le monde évolue, le domaine des golfs évolue aussi et il devient nécessaire de s'ouvrir à de nouvelles pratiques qui n'avaient pas lieu d'être dans le passé.

Le Comité donne ainsi un accord de principe pour s'ouvrir un peu plus à de la publicité à la condition que celle-ci reste raisonnable et ne soit pas envahissante.

Par exemple des plans de chaque trou pourraient être réalisés au départ de ceux-ci, accompagnés d'un bandeau publicitaire, comme cela se pratique déjà dans de nombreux golfs, associatifs ou commerciaux.

Ch. DE PAPE et JP. KARSENTY présenteront au prochain Comité un projet détaillé dans ce sens.

12. Point Restaurant : et mise à jour des contrats existants

Un point d'arrêt est réalisé sur la situation du Restaurant et le respect des dispositions à respecter concernant la venue de personnes extérieurs non membres du Club.

Serge VANDAELE, gérant de l'EURL les Châtaigniers, chargé des rapports avec le Restaurateur, JP. KARSENTY et th. HUARD ont rencontré récemment Ch. NAVARRE à ce sujet pour un point d'ensemble.

A cette occasion, il a à nouveau été rappelé qu'une priorité devait être réservée aux Membres du golf, notamment le week-end, et, la présence de groupes ou de tables importantes, mieux contrôlée, par l'utilisation notamment des salons derrière l'accueil, en complémentarité de l'utilisation de ces salles pour les tournois de bridge.

Une série de propositions a été faite à ce sujet lors de cet entretien et devra donner lieu prochainement à des décisions.

Un avenant au contrat entre l'Association Sportive du Golf de Domont-Montmorency et l'EURL les Châtaigniers devra être prochainement réalisé, pour régularisation de ce dernier.

13. Informations et questions diverses :

▪ Retour sur les nouvelles applications d'ALBATROS

JP. KARSENTY indique qu'un certain nombre de dysfonctionnement a déjà été rencontré, notamment au sujet de la cohérence sur les différents supports utilisés. Ces points feront l'objet prochainement d'un échange avec ALBATROS dans le but d'améliorer à terme ces applications.

▪ Information sur les projets de stages « Découverte et initiation au golf » avec les élèves du Lycée de Domont ou d'autres établissements scolaires

Th. HUARD se félicite des premiers contacts obtenus avec ces établissements et précise qu'il est en rapport avec les Directeurs d'établissement pour développer ce partenariat pour la saison 2017/2018.

La réussite de ces échanges est un atout non négligeable pour la perception de notre golf par les autorités publiques.

▪ Point sur les « mardis Sociétés »

Th. HUARD précise que les participations sont équivalentes à celles de l'an dernier. A ce jour, 7 journées ont été réservées auprès de l'Association Sportive du Golf et 3 auprès de l'EURL les Châtaigniers, représentant une recette globale de 42 500 €.

▪ Etat d'avancement du dossier de demande de subventions auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

JP. KARSENTY informe le Comité que ce dossier est pratiquement finalisé.

Il tient à remercier Laurent BERTHOLIO, notre Green-Keeper, pour son investissement et son aide pour l'établissement de ce dossier.

Un rendez-vous est pris le jeudi 22 juin avec la société FREDON Ile de France pour valider le diagnostic établi par nos soins avant envoi à l'Agence de l'Eau.

Ce dossier est important car il pourrait nous permettre de récupérer au moins 50% des dépenses envisagées concernant l'achat de nouveaux matériels d'entretien de notre terrain (broyeur à sous-bois, broyeur à branches et sableur), avec donc un niveau de subventions à hauteur de 30 000 € .

▪ **Journée du 10 octobre avec le personnel**

Le Comité décide d'organiser, le mardi 10 octobre prochain, une animation sur le parcours de golf avec l'ensemble de notre personnel, suivie d'un déjeuner, pour le remercier de leur travail et de leur investissement pour notre golf, tout au long de l'année.

▪ **Renouvellement du contrat avec Guillaume MANGA**

Le Comité donne son accord pour transformer de CDD en CDI le contrat de Guillaume MANGA à partir du mois de juillet 2017, au titre de ses prestations pour l'école de golf.

▪ **Pont du 15 août**

Le 15 août 2017 tombant un mardi, le Comité décide le Club à cette date et de fermer exceptionnellement la journée du jeudi 17 août.

▪ **Calendrier des vacances d'été du personnel et des élus**

Th. HUARD informe le Comité que le calendrier des vacances du personnel a déjà été arrêté et qu'il demandera prochainement aux membres élus du Comité de lui communiquer leurs vacances pour mieux maîtriser la situation, en cas de besoin.

▪ **Validation des mandats pour les signatures des personnes habilitées auprès de nos banques et autres fournisseurs**

Le Comité donne son accord pour que le Président Philippe BLONDE valide les mandats de signatures données respectivement au Trésorier Jean-René CATALAN et à notre Directeur Th. HUARD, avec limitation de certains montants, auprès de nos deux organismes bancaires, le LCL et la Société Générale et autres.

▪ **Remplacement des balles de practice**

Th. HUARD informe le Comité qu'il a finalement obtenu la participation de deux partenaires (Société Générale et PROCLIM) pour le financement de l'achat de nouvelles balles de practice, couvrant la dépense d'achat à hauteur de 60%.

Le Comité en profite pour rappeler aux Membres qu'il est interdit d'utiliser les balles de practice sur l'aire d'approche, le chipping-green et les putting-greens, et surtout sur le terrain, comme cela est aujourd'hui constaté de plus en plus souvent.

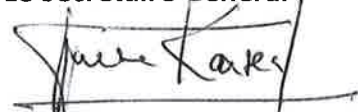
Plus aucune question n'étant soulevée, Le Président Ph. BLONDE clôture la réunion à 21 h 00, après avoir rappelé que la prochaine réunion est fixée au lundi 25 septembre 2017 à 17 h 30.

Le Président



Philippe BLONDE

Le Secrétaire Général



Jean-Pierre KARSENTY